



Comment divorcer avec une disparue

Par **babss99**, le **23/04/2011** à **22:13**

Bonjour,étant franco marocain,donec double nationalité,je me suis marié en 2006 au maroc.le mariage a été transcrit et traduit au consulat de france au maroc.

6 mois apres,ma femme est arrivé,malheureusement elle avait changé du tout au tout ,donc au bout de 4 mois je lui ai prié de prendre ses affaires et de s en aller, ce qu elle a fait.

Elle n avait a ce moment la que son récépissé de 2 mois car il lui manquait encore sa visite médicale et les timbres fiscaux pour avoir sa carte de séjour.

Donc pour moi ,les papiers administratifs n ayant pas été fini,je ne pensait pas que j etais marié en france et je comptait divorcer le jour ou je serait retourné au maroc.

ayant demandé un extrait d acte de naissance,j ai eu la surprise de voir que j etais considéré comme marié en france également.

N ayant plus de nouvelles de ma femme depuis maintenant plus de 3 ans,je ne sais pas ou elle est,j ai juste l adresse de ses parents,j aimerais connaitre le meilleur moyen pour divorcer ainsi que le plus rapide.

Merci de me répondre.

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **00:40**

Commencez par aller voir un avocat

Par **newman**, le **22/05/2011** à **15:30**

BONJOUR,

EST-ce que vous pris les services d'un avocat? QUe vous a t il conseillé?

Je suis dans le cas d efigure que vous , mon épouse malgache est repartie à madagascar avec sans qu'elle ait validé son visa de 1 an par l'ofii.

Avez vous l'intentionde divorcer en france